

**Direction : Direction Générale des Services Techniques**

**Direction Administrative des Services Techniques**

**REF : DAST2007014**

**Signataire : MB/ED/NH**

**OBJET : Ecole maternelle Pierre Brossolette. Location de modules préfabriqués. Avenant n°1 au marché passé avec la société ALGECO**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le marché sur appel d'offres du 21 juillet 2006 passé avec la société ALGECO concernant les prestations citées en objet,

Vu le projet d'avenant n° 1 à ce marché,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

**DELIBERE :**

Article unique.- Autorise Monsieur le Maire à signer un avenant n° 1 avec l'entreprise ALGECO titulaire du marché concernant l'école maternelle P. Brossolette.

Le montant global du marché est porté de 30 920,61 € T.T.C à 37 181,85 € TTC, sanctionnant une plus-value de 6 261,24 € T.T.C. correspondant :

- 1) – La location des modules pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2007 (5 270,35 € TTC),
- 2) – La remise en état des cloisons des modules (990,89 € T.T.C).

Pour le Maire

L'adjoint délégué